

A l'occasion de débats précédents, certains députés représentant différents partis à la Chambre ont favorisé et appuyé le fond et la lettre du texte de loi que j'ai présenté au cours de ces dernières années.

Tous les porte-parole des partis ont approuvé le principe que je veux faire valoir et personne ne s'est opposé ni à ce bill ni à ses implications.

Par ailleurs, malheureusement, on a eu recours au processus bien connu qui consiste à noyer sous un flot d'éloges ou de paroles le projet de loi que je tente, encore aujourd'hui, de faire accepter par la Chambre. J'espère qu'aujourd'hui on permettra à la Chambre d'exprimer son opinion par un vote et qu'on n'aura pas recours à des procédés, que je considère dilatoires, pour empêcher l'adoption d'un projet de loi qui semble de plus en plus combler le vœu de la population en général.

Je veux remercier les députés, ceux du Nouveau parti démocratique, du parti créditiste et même ministériels, qui, dans le passé, m'ont appuyé dans les démarches que je fais depuis plusieurs années en vue de convaincre mes collègues qu'il est temps que la Chambre exprime une opinion claire et précise sur ce sujet.

Étant donné que j'ai essuyé des échecs dans mes tentatives, monsieur l'Orateur, j'ai décidé d'entreprendre moi-même une enquête nationale, c'est-à-dire que j'ai tenté de connaître quelle était l'opinion de l'ensemble de la population de chacune des provinces. J'ai fait là, il me semble, un travail qui appartenait aux autorités gouvernementales de faire, en particulier à l'honorable ministre de la Justice et Procureur général (M. Cardin), de qui relève la responsabilité d'un tel amendement. Or, à cause de l'inertie, je dirais, de ce ministère à cet égard j'ai entrepris moi-même cette enquête.

Je suis heureux d'avoir l'occasion, aujourd'hui, de communiquer à mes collègues de la Chambre le résultat d'une telle enquête qui a été menée par l'intermédiaire de la plupart des municipalités canadiennes, soit auprès du maire lui-même ou auprès des corporations municipales canadiennes.

• (5.10 p.m.)

J'ai adressé, au cours des deux dernières années, un questionnaire à de nombreuses municipalités canadiennes, de Halifax à Vancouver, y compris les Territoires du Nord-Ouest. Je voulais tenter d'établir, de façon non équivoque, si les Canadiens, dans l'ensemble, et si les résidents d'une province en particulier, seraient en faveur d'un amendement au Code criminel afin d'autoriser les provinces à instaurer leur propre système de loterie. Or, monsieur l'Orateur, j'ai devant moi, ici, une forte compilation de ces question-

naires que j'avais fait parvenir aux maires. J'invite les députés à consulter ce volumineux dossier. Chacune des réponses a été cataloguée, province par province, dans ce dossier, que je suis prêt à mettre à la disposition du ministère de la Justice, afin qu'il puisse confirmer ou infirmer le résultat de cette enquête, qui ne laisse aucun doute quant à l'approbation générale que semblent recevoir mes démarches et celles de nombreux Canadiens qui se sont dévoués, dans le passé, pour faire triompher cette idée de loterie provinciale.

Je tiens à souligner le travail magnifique qui a été fait, depuis de nombreuses années, par une certaine dame English, de Calgary, qui, il y a quelques années, a recueilli la signature d'au delà 500,000 personnes, dans une pétition en faveur de l'établissement d'une loterie au Canada.

Or, le résultat de mon enquête vient confirmer cette pétition et ajoute, en plus, des opinions de chacune des provinces. Par exemple, du Manitoba, où j'ai envoyé 43 questionnaires, j'ai reçu 18 réponses, dont 11 étaient favorables et 7 contre. De la Saskatchewan, des 44 questionnaires que j'ai fait parvenir, j'ai reçu 23 réponses, dont 20 étaient favorables et 3 contre. En Alberta, 31 municipalités ont répondu favorablement et 6 défavorablement. Des 86 questionnaires envoyés en Colombie-Britannique, j'ai reçu 56 réponses, dont 47 étaient favorables et seulement 4 étaient contre. Des Territoires du Nord-Ouest, au questionnaire envoyé, la réponse reçue, était contre. De Terre-Neuve, sur 21 municipalités, sept ont répondu favorablement et une défavorablement. De l'Île du Prince-Édouard, deux se sont prononcées favorablement et aucune contre. De la Nouvelle-Écosse, sur 19 réponses reçues, 13 étaient favorables et deux contre. Du Nouveau-Brunswick, sur 14 réponses reçues, huit étaient favorables, trois défavorables. L'Ontario a donné des réponses évidemment beaucoup plus significatives, étant donné le nombre considérable de municipalités dans cette province. Sur 233 questionnaires que j'ai expédiés, j'ai reçu 111 réponses, dont 94 étaient favorables et 8 seulement contre. Dans la province de Québec, sur 207 questionnaires que j'ai expédiés, j'ai reçu 135 réponses, dont 134 étaient favorables et une contre.

Monsieur l'Orateur, dans l'ensemble du pays, sur 428 réponses reçues des municipalités canadiennes, 367 étaient favorables et seulement 36 se sont prononcées contre la tenue d'une loterie provinciale. Vous voyez là, monsieur l'Orateur, l'expression excessivement patente, excessivement explicite de l'ensemble de la population canadienne au sujet de la possibilité d'instaurer un système de loterie laissé à la responsabilité provinciale.